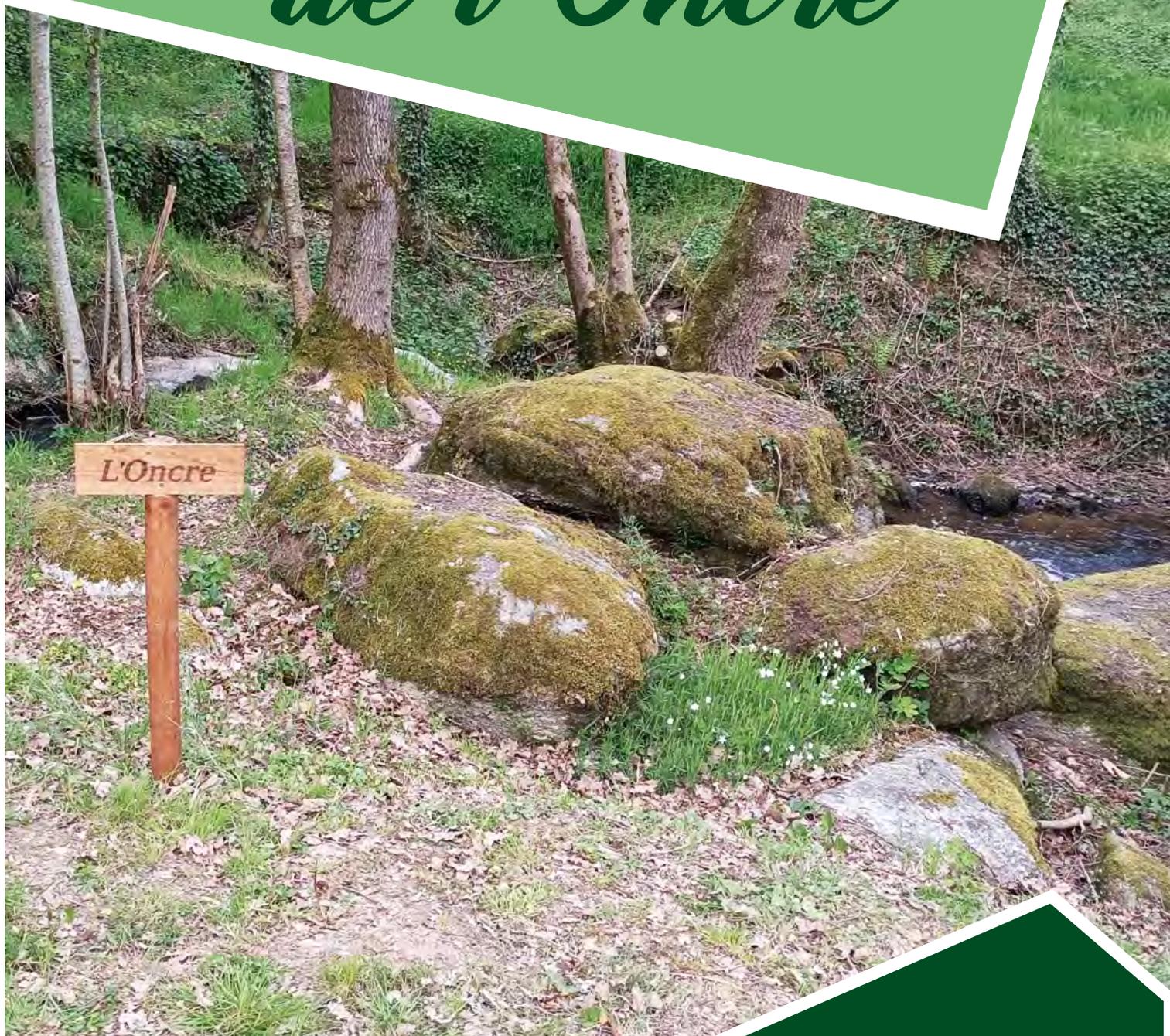


BULLETIN MUNICIPAL

N°64

# *Le Messager de l'Oncre*



MAIRIE DE JAVERDAT

JUILLET 2024

# Le mot du maire



Chers habitants de Javerdat, Chers lecteurs,

Avant toute chose, je voudrais adresser mes très sincères félicitations aux jeunes diplômés de notre commune qui viennent de valider leurs examens (BTS, BAC, DNB, CAP...) ; leur travail est récompensé ! Le sésame en poche, chacun va pouvoir souffler un peu avant de se lancer vers de nouveaux horizons. Un grand BRAVO à eux !! Je leur souhaite le meilleur pour la suite.

En ce début de saison estivale, il faut bien admettre que le soleil éprouve quelques difficultés à s'imposer et il faut reconnaître que cette météo est source de morosité. Mais à l'heure à laquelle je vous écris ces quelques lignes, le soleil brille et la température flirte avec les 30 degrés, l'été semble enfin s'installer, ce qui devrait permettre à chacun

de nous de retrouver le sourire !!

En ce début d'été, la France est également marquée par une actualité politique dense, dans un climat quelque peu chaotique. Tout d'abord, nous avons élu nos députés européens le 09 juin dernier. A l'issue de ce scrutin et au vu des résultats, le Président de la République annonce, le soir même, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'élection à deux tours des nouveaux députés les 30 juin et 07 juillet. Les campagnes électorales des différents candidats vont bon train et les résultats des premiers scrutins génèrent une certaine inquiétude voire une certaine angoisse. Certes, ces scrutins nous ont démontré que les citoyens que nous sommes renouent avec leur devoir puisque qu'aux législatives de dimanche dernier, plus de 66% (75% à Javerdat) des électeurs ont répondu présents et se sont rendus aux urnes ; ce qui est une très bonne chose. Mais ces scrutins révèlent aussi la montée en puissance du vote de l'extrême droite jusqu'à la placer en tête aux européennes et au 1er tour des législatives, non seulement au plan national mais aussi au plan local, c'est inédit en France. Mais ces résultats ne doivent pas nous faire oublier pour autant, ce pourquoi nous sommes élus et notamment le respect des valeurs républicaines qui doivent nous animer au quotidien : liberté, égalité, fraternité. Il va sans dire que le futur gouvernement et le futur parlement ne pourront pas ignorer les alertes données par les électeurs et ils devront, tous ensemble, s'attacher à tenter de trouver des réponses notamment concernant le pouvoir d'achat, le service public et plus particulièrement l'accès aux soins et l'école, a fortiori dans nos contrées rurales et ce, afin d'éviter de réitérer de tels positionnements lors des prochaines élections.

Malgré ce contexte difficile, la Municipalité poursuit ses missions de service de proximité, en ayant toujours à cœur d'oeuvrer pour les habitants, dans le respect de chacun et dans l'intérêt général. Elle poursuit ses efforts afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité dans notre commune et ce, tout en veillant à sa bonne gestion financière, en sollicitant notamment, des subventions pour tous les projets, auprès de l'Etat et du Département :

- Cette nouvelle année a débuté par le recensement ; dorénavant, Javerdat compte 757 âmes, soit une hausse de 59 habitants. Ce recensement a permis la mise à jour de la base des adresses locales, afin de faciliter les interventions des services de secours (pompiers, SAMU), d'aides à domicile, de livraison en leur permettant de trouver chacun de nous, plus aisément.

- Durant ce 1er semestre, nous avons suivi plusieurs dossiers comme les travaux d'urbanisme tels que l'enfouissement des réseaux et l'amélioration de l'éclairage public (changement de candélabres) en partenariat avec le Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne (SEHV) ; travaux qui se poursuivent avec la finalisation du chantier rue des Clématites, La Perrière, Lavergne, Montargis et le démarrage des travaux route du Château d'eau, le Puy de Bos et le Nicoulaud.

- Nous avons renouvelé et signé une convention de partenariat avec la commune d'Oradour sur Glane pour la gestion du pôle petite enfance et accueilli une nouvelle association

sur notre commune, « les P'tites canailles », qui regroupe des assistantes maternelles de notre commune et des communes voisines ; elles peuvent dorénavant se réunir avec les enfants dont elles ont la charge, une à deux demi-journées par semaine à la Maison des associations. Par ailleurs, le Syndicat intercommunal péri et extra-scolaire (SIPES) Javerdat-Cieux a mis en place depuis le 1er avril, à la demande des élus d'Oradour sur Glane, un dispositif provisoire permettant d'assurer la gestion et la réalisation d'un plan d'actions de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) d'Oradour pour les mercredis et les vacances scolaires, avant une révision des statuts de ce syndicat permettant de pérenniser ce partenariat.

- Nous nous soucions de la protection de notre environnement ; pour ce faire, nous avons défini des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) souhaitées par l'Etat ; nous avons participé cette année encore, au dispositif « Haiecolier » en lien avec l'école et l'ACCA ; le label Interbio attribué à la restauration scolaire, a été renouvelé (nous continuons à privilégier les circuits courts (en nous fournissant auprès de commerçants et/ou de producteurs locaux) et à lutter contre le gaspillage en maîtrisant les quantités produites d'une part mais aussi, en ayant recours au tri sélectif des déchets et au compostage des bio déchets d'autre part) ; nous avons commencé à travailler sur la réhabilitation de la Maison des associations (étude diagnostic énergétique réalisée) sans oublier, la création, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne, d'une aire de co-voiturage au Chêne-Pignier qui devrait voir le jour en fin d'année.

- Nous veillons fortement à la sécurité de nos administrés et des usagers des routes communales et départementales qui jalonnent notre commune. Aussi, à notre demande et après validation du Département de la Haute-Vienne, le Carrefour de La Tuilière des Herses va être réaménagé. Par ailleurs, le dossier concernant la sécurisation et l'aménagement piétonnier avec accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) des entrées de bourg avance puisque nous avons choisi l'entreprise qui nous assistera en notre qualité de maître d'ouvrage.

Mais n'oublions pas que pour beaucoup d'entre nous, l'été rime avec les congés et par extension, avec les moments de convivialité. Alors, nous espérons que les animations organisées cette saison sur notre territoire, et en particulier sur notre commune, comme le Marché festif prévu le samedi 27 juillet, le Concours de pétanque le 04 août, et le Passage du Tour du Limousin le 16 août permettront d'apporter un peu de baume au cœur à chacun de vous et d'apaiser, même momentanément, quelques-uns de vos soucis.

Le Conseil municipal, le Conseil municipal des jeunes et moi-même vous souhaitons à tous un très bel été ensoleillé, riche de sourires, de bienveillance et de sérénité.

Bonne lecture !!

Valérie PARPEIX

2

3

- ▶ p. 2 Le mot du maire
- ▶ p. 4 Infos municipales
- ▶ p. 15 Vie de la commune
- ▶ p. 24 Relations sociales
- ▶ p. 27 Les associations

#### Comité de rédaction :

Annie DARDILHAC, Patricia MAVALEIX,  
Valérie PARPEIX, Frédérique TOURNEIX-  
DRUTEL

#### Mise en page et impression :

Texto Saint-Junien 05 55 02 03 91

## Etat civil

### Naissances, mariages, décès

En application de la réglementation en vigueur (Règlement Général sur la Protection des Données), les informations comportant des données personnelles ne peuvent plus être publiées.

## Informations diverses

### SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél : 05 55 03 10 56

Adresse mail : [accueil@javerdat.fr](mailto:accueil@javerdat.fr)

Site : [www.javerdat.fr](http://www.javerdat.fr)

Heures d'ouverture :

LUNDI	9h à 12h
MARDI	9h à 12h et de 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h
JEUDI	9 h à 12h
VENDREDI	9 h à 12h
SAMEDI	9h à 12h Permanence d'un élu

### PERMANENCE DU MAIRE :

Vendredis après-midi et samedis matin, sur rendez-vous

### PERMANENCE DES ADJOINTS

Les matins et les mardis après-midi, sur rendez-vous. Tél. 05 55 03 10 56.

### FRANCE SERVICES

Tél : 05 55 03 21 69

Pour toute démarche, une prise de rendez-vous par téléphone est nécessaire.

Horaires d'ouverture :

LUNDI	9h à 12h et 14h à 17h
MARDI	9h à 12h et 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h
JEUDI	9 h à 12h
VENDREDI	9 h à 12h
SAMEDI	9h à 12h

Pour la délivrance des cartes d'identité et passeports, la prise de rendez-vous est aussi possible par internet : <https://rendezvous-passeport.ants.govv>

### SALLE POLYVALENTE

Tél: 05 55 03 26 98

### NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

### A.I.C.A.R.P.A. / UNA-OUEST 87

Service d'aides aux personnes et portage des repas à domicile.

Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE

Tél: 06 89 52 92 71

### SIPES (Syndicat Intercommunal Péri et Extra Scolaire)

Responsable : Julien MASDIEUX

Tél : 05 55 03 21 00

Adresse mail : [sipesjaverdatcieux@yahoo.fr](mailto:sipesjaverdatcieux@yahoo.fr)

### CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. Clarisse ROUGIER reçoit sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h.

Tél : 06 25 69 37 53

### ECOLE :

3, Rue de l'Ecole - Tél : 05 55 33 19 90

### GARDERIE SCOLAIRE :

Horaires : Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :  
Matin : 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Le mercredi matin : 7h 15 à 8h 50.

### RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Cette démarche doit être effectuée par le jeune accompagné d'un de ses représentants dès ses 16 ans révolus. Se présenter à la mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que le livret de famille.

### RESEAU PETITE ENFANCE (RPE) : LA PASSERELLE

Cette structure vise à informer les jeunes ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire et les accompagner dans leurs démarches.

Tél : 05 55 79 71 26

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

#### «PORTE OCEANE DU LIMOUSIN» CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : [www.porteoceane-dulimousin.fr](http://www.porteoceane-dulimousin.fr)

Mail : [contact@pol-cdc.fr](mailto:contact@pol-cdc.fr)

### DECHETTERIE DE SAINT JUNIEN :

La déchèterie est gérée désormais par le SYDED87. Elle est ouverte du lundi au samedi de : 9h - 11h45 et 14h - 17h

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint Junien

Tél : 06 24 85 06 67

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin **sur présentation de leur badge.**

Demande de badge à faire auprès du SYDED : le badge est utilisable dans toutes les déchèteries SYDED du territoire.

[www.syded87.org](http://www.syded87.org) : Tél : 05 55 12 12 87

[contact@syded87.org](mailto:contact@syded87.org) ou

à la mairie de Javerdat

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS.

#### ATTENTION :

Vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire auprès de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin :

- Par tél : 05 55 71 78 78

- Ou à la mairie

Les dates de collectes pour le deuxième semestre 2024 sont : 18/07 - 22/08 - 19/09 - 17/10 - 28/11 - 19/12.

Tél : 05 55 71 78 78.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Elle a lieu le Jeudi pour toute la commune. Sortir les poubelles la veille au soir à partir de 19h.

### SERVICE DES EAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Tél : 06 44 02 49 46 ou 06 72 01 90 43

### MAISON DU DEPARTEMENT, PÔLE PETITE ENFANCE

2, rue Alfred de Musset 87200 St Junien.

#### ASSISTANTE SOCIALE :

Mlle BONNIER Manon

Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 05 55 03 10 01

#### PUERICULTRICE :

M<sup>me</sup> DEJOUANNET Sandra - Tél : 05 55 43 06 06

#### REFERENTE AUTONOMIE

M<sup>me</sup> Gwenaëlle CHANTEIL - Tél : 05 55 43 06 06

#### POINTS « INFO FAMILLES »

Ils ont pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à St-Junien

2, Place Auguste Roche - Tél : 05 55 43 06 06

## Panneau Pocket

Grâce à Panneau Pocket, vous êtes tenus au courant des manifestations de la commune, des travaux et autres actualités.

Panneau Pocket sera un moyen de vous prévenir (en plus des médias et du message sur le répondeur de la Mairie).

**SIMPLE ET GRATUIT**  
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)  
**BONNE UTILISATION !**

Disponible sur




Téléchargez l'application

DISPONIBLE SUR




## Synthèse des délibérations du conseil municipal 1<sup>er</sup> semestre 2024

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Désignation de la maîtrise d'ouvrage relative au projet de sécurisation (avec aménagement sentier piéton) des entrées et de la traversée de bourg (Conseil municipal du 16.02.2024)

Afin de mener à bien ce projet, notamment en termes de conduite de marché public et de recrutement des entreprises susceptibles de réaliser les travaux requis, le conseil municipal a validé à l'unanimité la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec l'Agence technique départementale (ATEC 87) en collaboration avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement).

#### Désignation des nouveaux représentants à la communauté de communes Porte océane du Limousin (CCPOL) des commissions voirie et gestion des déchets. (Conseil municipal du 16.02.2024)

Suite à la démission de M. Marc GERVAIS, 2<sup>ème</sup> adjoint, depuis février 2024, une nouvelle répartition des délégations au sein du bureau du conseil municipal a été nécessaire.

Ce dernier a voté à l'unanimité les nouvelles représentations au sein des commissions intercommunales pour représenter la commune ; il s'agit de :

- La commission « gestion des déchets, voirie, travaux » : Benoit BRULIN et Etienne DESVERGNES ; du fait de l'organisation en 2 sous commissions, Hubert MERIGOT pour la voirie et Annie DARDILHAC pour la gestion des déchets assisteront aux séances en fonction du besoin.

#### Définition de la démarche de l'analyse énergétique de la maison des associations par le SEHV. (Conseil municipal du 16.02.2024)

Dans le cadre du lancement de la réflexion

relative à la réhabilitation de la maison des associations, une première ébauche vise le montage des dossiers de demandes de subventions auprès du Département et de l'Etat ; concernant l'Etat, les critères d'éligibilité intègrent, sur la base d'un diagnostic énergétique initial généré par une pré-étude, (avant travaux), la définition des besoins en termes d'amélioration énergétique (gain de 40% nécessaire pour pouvoir prétendre aux aides de l'Etat).

Il s'agit également d'établir une première estimation des études afin de déterminer l'enveloppe budgétaire de l'opération.

Afin de procéder à ce travail (pré-étude et définition des besoins), le conseil municipal a voté à l'unanimité la proposition du Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV) en collaboration avec un prestataire désigné par ses soins, le groupement de bureaux d'études JLM INGENIERIE/TRIBU ENERGIE, pour un montant de 2 500 € TTC.

#### Acceptation d'un don d'aquarelles (Conseil municipal du 16.02.2024)

Une personne native de Javerdat a fait don à la commune d'aquarelles qu'il avait chez lui peintes par un réfugié lorrain qui fuyait la zone occupée. Après acceptation du conseil municipal, le principe d'une petite réception a été acté pour remercier le généreux donateur et sa famille. Elle a eu lieu le 25 mai 2024. (Cf. retour réception page 16-17 de ce numéro)

#### Examen des résultats de l'enquête publique, concernant l'aliénation d'un chemin à Rouffignac et d'une parcelle au village du Courtieux. (Conseil municipal du 16.02.2024)

Suite à l'enquête publique qui a eu lieu fin 2023, le commissaire enquêteur a remis son rapport à Mme le Maire le vendredi 09 février dernier. En référence aux observations présentées en séance et à la lecture des conclusions du commissaire enquêteur qui a donné un avis favorable, le conseil

municipal a validé à la majorité -2 votes contre- les 2 propositions d'achat, sur la base :

- des procès-verbaux de bornage sollicités par les demandeurs,
- d'un prix de vente fixé par l'assemblée à 0,45€ le m2 pour la surface « boisée » et 0,40 € le m2 pour la surface « non-boisée »

#### Tarif de vente, suite au PV de bornage, des parcelles situées aux villages de Rouffignac et du Courtieux. (Conseil municipal du 31 mai 2024)

Le conseil municipal a voté à la majorité (1 voix contre), sur la base des procès-verbaux de bornage établis par le géomètre, (pris en charge par les acquéreurs), les prix de vente des parcelles du Courtieux, 5421 m2 à 0,45€/ m2, pour un montant de 2 439,45 € et de Rouffignac, 1409m2 à 0.40€/m2 soit un montant de 563.60€.

#### Définition des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) (Conseil municipal du 28 mars 2024)

En application de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et à la définition des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables (ZAEnR) , article 15, la commune de Javerdat a participé à la réalisation des objectifs de transition énergétique tant nationaux que régionaux en s'inscrivant dans certains projets de développement d'énergies renouvelables dans la dynamique de son territoire. Ceci en référence et en cohérence avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) porté par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (CCPOL).

#### La méthode

- La méthode de travail retenue et les modalités de concertation mises en place ont consisté en la désignation d'un groupe de travail composé de 6 élus, dont une coordinatrice. Après 4 réunions de travail, animées sur la base d'un support construit par le Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV), la réflexion a été conduite à partir du cadre réglementaire défini par les services de l'Etat en

articulation avec les objectifs des différents niveaux de décisions, Etat, Région, Département, Communauté de communes et enfin commune.

- Les propositions finales de ZAEnR ont été formalisées d'une part sur le document de travail et d'autre part sous forme de document de synthèse. Lesdits documents ont fait l'objet d'une mise à disposition sous forme de dossier d'information, sur le site Internet de la commune, sous format papier en libre consultation en mairie, avec possibilité de RV avec un élu en mairie aux heures d'ouvertures de celle-ci.

- Une information préalable (flyer) informant du lancement de la consultation a été déposée dans chaque boîte aux lettres des administrés par les élus, en amont de la consultation.

- Les retours de la population, au nombre de 7, ont été analysés et les résultats intégrés à la délibération finale.

Tout en sachant que les documents restent diffusés pour poursuivre la réflexion.

Le résultat des travaux a permis d'identifier des zones souhaitées par la commune pour le développement de projets EnR et ainsi faciliter leur développement. Ainsi, le plan d'action proposé et voté à l'unanimité par le conseil municipal comprend :

- La validation du document de synthèse des propositions de ZAEnR relatif aux panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux en autoconsommation et au projet de parc éolien (qui est toujours en attente de la décision après recours) ;
- La décision de définir les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) proposées, soit le projet de poses de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux en autoconsommation et le projet de parc éolien.

Et n'a pas retenu :

- La méthanisation en tant qu'installation nouvelle sur notre commune, tout en s'inscrivant favorablement dans une démarche facilitant l'alimentation des méthaniseurs de notre territoire (au nombre de 3) dans le cadre d'une éventuelle démarche territoriale ;

- L'agrivoltaïsme, tout en définissant un cadre de référence pour analyser d'éventuelles demandes pour rester en conformité avec le projet communal.

Le conseil municipal confirme que l'hydroélectricité n'est pas envisageable pour absence de ressource adaptée en eau et s'engage à réfléchir à la faisabilité de création d'un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments communaux.

### Désignation de l'assistant de prévention (Conseil municipal du 28 mars 2024)

Conformément à ses prérogatives, l'assemblée municipale a désigné à l'unanimité, l'assistante de prévention en vue de mettre en place une démarche d'évaluation des risques, une politique de prévention des risques ainsi que la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Sa participation aux formations nécessaires pour l'actualisation du document unique a également été actée.

### Désignation d'un référent du site internet de la commune

(Conseil municipal du 28 mars 2024)

Suite à la mise en place d'un nouveau site internet pour la commune, un référent au sein de l'équipe municipale a été désigné à l'unanimité afin d'actualiser en temps réel les informations diffusées et les mises à jour.

### Mise à disposition de l'espace public aux commerçants

(Conseil municipal du 28 mars 2024)

Du fait de mouvements des commerçants ambulants qui constituent le marché du samedi soir, le conseil municipal a voté à l'unanimité la validation des demandes sous réserve d'acceptation des conditions de mise à disposition dudit espace public pour un stationnement hebdomadaire, à savoir :

- la facturation de 0.50€/m<sup>2</sup> par an,
- le règlement d'un forfait pour l'utilisation de l'électricité de 60€/an.

### Convention de servitude pour le passage de canalisations publiques d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviales en terrain privé.

(Conseil municipal du 31 mai 2024)

Afin de répondre au besoin d'un branchement d'adduction en eau potable et d'assainissement au village du Pic pour une maison d'habitation en cours de rénovation, le conseil municipal a voté à l'unanimité le principe de signature d'une convention de servitude afin de créer une tranchée permettant le passage des canalisations jusqu'au regard d'évacuation des eaux pluviales.

## AFFAIRES FINANCIERES

### Budgets primitifs 2024

(Conseil municipal du 28 mars 2024)

#### Fixation des taxes :

Concernant les 3 taxes, taxe d'habitation (TH), taxe foncière bâti (TFB) et taxe foncière non bâti (TFNB), l'assemblée a validé à l'unanimité le maintien des taux existants au même niveau que l'année précédente, au motif que le taux déjà appliqué par l'Etat induit une augmentation de 3,9%. En effet, compte tenu du contexte d'inflation actuel qui s'inscrit dans la durée, notamment en matière de coût de l'énergie et de tout ce qui touche à l'alimentaire, il semble difficile d'en rajouter, même si le budget communal est également directement impacté par les mêmes causes sur le plan du fonctionnement de la commune.

Les taux sont les suivants :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14.23%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.09 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 80.18 %

**Le budget primitif communal 2024** s'établit en dépenses comme en recettes, comme suit :

- En section de fonctionnement à 836 580.67 € en dépenses et en recettes
- En section d'investissement à 390 206.14 € en dépenses et en recettes

Il est à noter que le budget de transport scolaire a été intégré au budget de fonctionnement. Auparavant, c'était un budget annexe.

### Vote de la subvention au SIPES

L'assemblée municipale a voté le montant de la subvention communale au budget de fonctionnement du SIPES, soit 4 573 € pour l'année 2024.

### Versement des subventions 2024 aux associations

La proposition de répartition des subventions à l'attention des associations assurant et/ou participant aux activités d'animation et/ou d'intérêt général au bénéfice de la vie communale, pour un montant de 5 879 € a été votée à l'unanimité.

### Attribution de compensation par la communauté de communes Porte océane du limousin.

(Conseil municipal du 31 mai 2024)

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la dotation de compensation attribuée à la commune pour l'exercice 2024. Ce montant s'élève à 23 181 €.

### Demande de subvention auprès du Département de la Haute-Vienne (contrats territoriaux départementaux) concernant l'enfouissement des réseaux et la pose des candélabres.

(Conseil municipal du 31 mai 2024)

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux rue des Clématites, la Perrière et Lavergne, il a été validé à l'unanimité l'ajout d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux (CTD) 2024 pour la fourniture et la pose des candélabres.

### Validation d'intention de participation à la consultation du Centre de gestion (CDG87) concernant le volet prévoyance de la protection sociale complémentaire des agents territoriaux.

(Conseil municipal du 31 mai 2024)

A compter de janvier 2025, une participation de l'employeur public à la prévoyance et à partir de janvier 2026, une participation à la santé seront obligatoires pour les agents territoriaux. Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'intention de s'engager dans la démarche de groupement proposée par le Centre de gestion afin de faire une prospection et de négocier les tarifs.

### Acquisition de la parcelle C 1308 située à côté de l'atelier communal.

(Conseil municipal du 31 mai 2024)

A la demande de la commune de Javerdat, le conseil communautaire de la CDCPOL en date du 08 février a cédé, à l'euro symbolique, la parcelle C 1308. Les frais notariés seront portés par la commune. Le conseil municipal a confirmé à l'unanimité l'acquisition de cette parcelle.

### Convention de partenariat pour la gestion du pôle petite enfance à Oradour-Sur-Glane

(Conseil municipal du 31 mai 2024)

Le pôle petite enfance, qui comprend deux structures, un espace multi-accueil situé à Oradour-sur-Glane et un relais assistantes maternelles (RAM), sur les communes d'Oradour-sur-Glane, Cieux et Javerdat, fait l'objet d'une convention de partenariat financier entre lesdites communes pour répartir les charges qui incombent à chacune, conformément aux termes de la convention.

La participation financière de la commune pour l'année 2022 est la suivante :

- Pour le multi accueil, la participation, calculée sur la base des critères relatifs au nombre d'enfants de 0-4 ans et du nombre d'heures facturées liées à la fréquentation par les familles de la commune, est de 5 981 €.
- Concernant le Relais Assistantes Maternelles (RAM), la proratisation entre les communes a été réalisée à partir du nombre d'assistantes maternelles de chaque commune (3 à Javerdat), pour un montant de 750 €.
- Soit une participation globale pour l'exercice 2022 de 6 731€.

D'autre part, pour les dépenses de l'année 2023, la commune s'engage à verser un acompte représentant 40% de la participation du montant de l'exercice 2022, soit 2 692.40 €.

## **Demande de subvention théâtre pour le RPI Javerdat-Cieux**

(conseil municipal du 31 mai 2024)

Le conseil municipal a répondu favorablement et à l'unanimité à la demande de subvention de l'équipe enseignante pour cofinancer (avec la commune de Cieux) le projet de théâtre pour tous les élèves, élaboré par l'équipe pédagogique, sur l'année scolaire 2023/2024, en référence au projet d'école. La subvention accordée s'élève à 750 €.

## **Demande de subvention de l'association « Faites des livres »**

(conseil municipal du 31 mai 2024)

Au regard du projet de l'association « Faites des livres » au titre de l'année 2024, notamment au bénéfice des enfants de l'école de Javerdat (Cf. RPI Javerdat-Cieux, l'assemblée municipale a validé à l'unanimité l'octroi d'une subvention à hauteur de 150 €.

## **Tarifs de cantine et de garderie pour la rentrée 2024/2025**

(conseil municipal du 28 juin 2024)

Comme chaque année, les tarifs de la cantine et la garderie en harmonie avec la commune de Cieux ont été réévalués et votés à l'unanimité. Les propositions retenues restent modérées tout en prenant en compte une partie de l'augmentation des coûts en matière d'alimentation, d'énergies et de personnel en charge de la restauration.

Le tableau ci-dessous, incluant le comparatif avec l'année précédente, récapitule les propositions pour mise en œuvre :

Année 2023/2024
<b>Tarifs du restaurant scolaire :</b>
· 2,35€ pour les enfants
· 7,00€ pour les adultes.

### **Tarifs pour la garderie :**

- 2,60€ pour la journée (matin + soir)
- 1,60€ pour le matin ou le soir
- 28,50€ pour le forfait au mois (à compter de 11 jours de présence)
- 5,00€ par 1/4 d'heure supplémentaire, sans motif et sans prévenir. (sauf motif imprévisible).

### **Proposition 2024/2025**

#### **Tarifs du restaurant scolaire :**

- 2,45€ pour les enfants
- 7,00€ pour les adultes.

#### **Tarifs pour la garderie :**

- 2,70€ pour la journée (matin + soir)
- 1,70€ pour le matin ou le soir
- 29,50€ pour le forfait au mois (à compter de 11 jours de présence)
- 5,00€ par 1/4 d'heure supplémentaire, sans motif et sans prévenir. (sauf motif imprévisible).

## **INFORMATIONS**

### **Enfouissement des réseaux**

L'opération d'enfouissement des réseaux concernant la rue des Clématites, La Perrière, Montargis et Lavergne s'est terminée par la pose et la mise en service des candélabres au printemps dernier.

Celle concernant la route du Château d'eau, Le Puy de Bos et le lotissement du Nicoullaud, pose de candélabres comprise, est en cours de finalisation. Quelques réajustements de terrain ont été nécessaires du fait des difficultés liées aux intempéries.

### **Récupération des tombes abandonnées sur la partie basse du cimetière**

L'opération consistant à la récupération de plus de 90 tombes a été finalisée en ce début d'année. Le rendu par l'entreprise vise à la mise à disposition des demandeurs des

espaces réaménagés. Du fait des intempéries hivernales et printanières, le reconditionnement des espaces est programmé pour la période des beaux jours ; il sera effectué par les agents municipaux. Un plan de recollement est en cours de formalisation.

### **Recensement**

Le recensement a été effectué du 15 janvier au 16 février 2024. Le résultat brut fait état de 59 habitants de plus, soit 757 habitants. Le chiffre définitif sera communiqué dans un délai de 18 mois.

Nous vous remercions de l'excellent accueil réservé à notre agent recenseur.

### **Base Adresses Locales**

En réponse à l'obligation nationale faite aux communes, il a été procédé à une mise à jour des adresses de la commune qui a chargé la Poste de cette mission. L'envoi aux services de secours, pompiers et SAMU a été effectué. Les plaques de numérotation manquantes ont été fournies par la commune aux administrés concernés.

### **Création d'une nouvelle association**

L'association « les p'tites canailles » permet aux assistantes maternelles de notre commune mais aussi des communes voisines de se retrouver 1 à 2 demi-journées / semaine à la Maison des associations.

### **Travaux sous compétence départementale**

Suite à notre demande, le conseil départemental a validé la réalisation d'un aménagement plus sécuritaire du carrefour de la Tuillière des Herses. Les travaux sont budgétés et programmés pour l'automne.

Par ailleurs, pour faciliter l'auto partage, notamment en termes de circuits domicile - travail, une aire de covoiturage va être aménagée, sur la parcelle communale située à l'articulation de la route départementale N° 9 (RD9) et de la RD 675 au Chêne-Pignier.

### **Plantation de haies et d'arbres**

- Reconstitution dispositif Haiecolier 2024 : Le dispositif a été reconduit pour l'année 2024, en lien avec l'école, l'ACCA et la Mairie. Le lieu de plantation se situe à côté de l'aire de camping-car. (Cf. page 18)



### **Le Syndicat péri et extrascolaire Javerdat-Cieux (SIPES)**

Outil de la politique jeunesse communale, le SIPES a procédé à la validation du Projet éducatif territorial (PEDT) articulé au projet d'école du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Javerdat-Cieux. Ce nouveau PEDT 2023-2026 a été adopté à l'unanimité du conseil syndical en décembre 2023. Voté pour 3 ans, il est le résultat de l'évaluation du précédent, alimentée par l'enquête effectuée auprès des parents, des enfants et des enseignants du RPI. Le PEDT se traduit par un plan d'actions décliné en 3 parties qui concernent le temps scolaire (ateliers sous coordination des enseignants) -, le temps périscolaires (en dehors des temps scolaires) et extrascolaires -ALSH- (les mercredis et vacances scolaires) sous coordination et mise en œuvre du SIPES. Cf. PEDT sur site Internet de la commune WWW.Javerdat.fr

Pour information, Cieux, commune de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) a décidé de renoncer à la délégation au SIPES de l'organisation des activités extrascolaires.

Une nouvelle organisation est à l'étude pour application envisagée en début 2025. Toutefois, l'engagement des 2 communes, Javerdat et Cieux, reste inchangé en matière d'organisation en RPI, fondement créé en septembre 1999 pour préserver le volet éducatif, culturel et sportif de notre engagement politique à l'égard des familles, parents et enfants, de nos communes respectives.

Enfin, il est à noter, depuis le 1er avril 2024, la mise en place, à la demande des élus de la commune d'Oradour-Sur-Glane, d'un partenariat avec le SIPES pour assurer la

coordination, la gestion et la réalisation du plan d'actions de leur ALSH pour les mercredis et vacances scolaires.

### Sous compétence et en collaboration avec la Communauté de communes porte océane du limousin

#### Voirie

Dans le cadre des compétences exercées par la Communauté de communes Porte océane du limousin, la réfection de la Voie communale N° 8 (route de Laplaud) va être réalisée sur le second semestre.

## ► Conseil municipal des jeunes (CMJ) ◀

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni le 4 mai.

L'objet de la réunion était la poursuite des réflexions sur l'implantation du parcours de santé.

Le tracé a été décidé : le parcours passera le long de l'aire de camping-car puis rejoindra le chemin des 2 ponts pour remonter le long de l'auberge Limousine.

Les différents agrès ont été choisis, en tenant compte des contraintes d'entretien et des niveaux de difficultés accessibles à tous.

La météo capricieuse du printemps n'a pas permis aux jeunes de réaliser les plantations au jardin comme les autres années. Cependant, certains ont réussi, en profitant de jours ensoleillés, à venir tout de même planter pommes de terre, potirons et autres céleris.

## FOCUS

En partenariat avec la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, en référence à l'exercice de ses compétences

### Gestion des bios déchets

Depuis le 1er janvier 2024, la loi nous impose **une gestion des biodéchets à la source**, réduisant ainsi le contenu de nos sacs d'ordures ménagères de 30 à 35 %. Depuis plus de 2 ans, des formations des usagers du service visent à faciliter le compostage desdits déchets au plus près de chez soi, notamment dans notre commune.

Encore cette année, 2 journées de formation sur le thème du compostage, à raison de sessions de 2 heures ont été organisées au siège de la communauté de communes. Les participants se sont vus remettre

gratuitement un composteur et un petit seau de collecte pour la cuisine. Une prochaine session est prévue à Rochechouart le 12.10.2024 sur inscription au 05 55 12 62 32.

Depuis plusieurs années, la commune sollicite le SYDED pour se faire accompagner dans la gestion des déchets alimentaires produits à la cantine. Cette année, ce partenariat se poursuivra avec l'installation d'un point de compostage public qui accueillera les déchets alimentaires des habitants n'ayant pas la possibilité de com-

poster chez eux. L'entretien de ce point de compostage sera effectué par le service technique de la commune.

Ce point de compostage sera installé à l'automne sur le parking du cimetière, près de l'éco-point. Les habitants concernés pourront déposer dans les composteurs leurs déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas sans viande et sans poisson). Une réserve de broyat de branches (matière sèche) permettra aux utilisateurs d'équilibrer leurs apports, ce qui évitera la formation de jus et de mauvaises odeurs ainsi que la présence de mouches. Cette matière sèche sera issue des tailles des espaces verts de la commune, broyées par les services techniques grâce à un broyeur prêté gracieusement par le SYDED dans le cadre du partenariat sur les biodéchets.

Les habitants souhaitant participer seront invités le jour de l'installation à venir rencontrer les agents du SYDED pour recevoir des conseils et du matériel (seau de cuisine et guide du compostage collectif). Les absents pourront par la suite se rendre en mairie pour recevoir le seau et le guide.

Rappel : les personnes ayant un jardin peuvent composter chez elles en tas ou dans un composteur. Le SYDED organise des formations gratuites d'1h30 pour apprendre les bases du compostage, à l'issue desquelles un composteur est offert aux participants qui le souhaitent (Samedi 12 octobre à Rochechouart). En complément, le SYDED vend du matériel à prix aidé. Tous les détails sont à retrouver sur le site internet du SYDED : <https://www.syded87.org/fr/commander-un-composteur>

### Les récupérateurs d'eau potable

Dans le cadre de la gestion de l'Agenda 21 et du plan climat air énergie territorial (PCAET), une action porte, entre autres, sur la protection de la ressource en eau.

Les récupérateurs d'eau de pluie sont des dispositifs conçus pour collecter et stocker l'eau de pluie qui tombe des toits des bâtiments. Ils permettent de réduire la consommation d'eau potable et de fait, outre la protection de la ressource naturelle, de réaliser des économies sur la facture d'eau.

Ainsi, l'eau de pluie est adaptée à l'irrigation des jardins, le lavage des voitures ou d'autres tâches domestiques. C'est devenu une évidence au regard des critères environnementaux et économiques.

Sur le plan technique, la récupération et le stockage de l'eau de pluie nécessitent l'installation d'une cuve hors-sol ou enterrée. Cet équipement s'achète notamment dans les magasins de bricolage.

L'équipement peut être installé par le particulier ou par une entreprise.

Pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, d'un coût plus ou moins important selon le modèle choisi, **la communauté de communes a décidé d'aider financièrement les particuliers qui souhaitent installer ce type d'équipement chez eux.**

**L'aide s'élève à 75 €** par foyer pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, sur présentation de la facture.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie (Annie DARDILHAC) et à la CDCPOL Sylvie DOUCEAU (05 55 02 76 20) ou [agenda21@pol-cdc.fr](mailto:agenda21@pol-cdc.fr)



## France Services



Notre espace France services poursuit son implication auprès des usagers en difficulté avec le numérique. A savoir qu'il n'y a pas de limites de territoire pour fréquenter la France services de Javerdat. Nos agents accompagnent dans toutes les

démarches du quotidien (cartes grises, impôts, retraites, allocations familiales...)

La France services de Javerdat est également équipée d'un dispositif de recueil des empreintes pour la réalisation des cartes nationales d'identité et passeports, et, s'est engagée dans la démarche d'identité certifiée.

Nous avons également signé des conventions de partenariat avec des organismes qui tiennent des permanences dans les locaux de la mairie chaque mois :

**La mission locale** : le deuxième jeudi de chaque mois accompagne les jeunes jusqu'à 25 ans.

**L'UFC « Que choisir »** : le deuxième mardi de chaque mois accompagne les usagers dans leurs litiges liés à la consommation, l'habitat, les organismes bancaires et bien d'autres... (prochaines permanences de 9 h à midi : 9 juillet, 13 Août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre.

**Nov'Habitat**, organisme habilité France Rénov, accompagne dans les démarches liées à « Ma prime rénov » : prochaine permanence le 3 octobre de 14 h à 17h. pour plus de renseignements 05 55 14 88 42.

**Javerdat s'associera également aux démarches nationales de Journées Portes ouvertes France services qui auront lieu du 07 au 18 Octobre 2024.** Nous communiquerons dans ce sens le moment venu.

Contact : 05 55 03 21 69 / javerdat@france-services.gouv.fr

Suite à un appel à projets, France Services de Javerdat a été retenue par la banque des territoires comme «lieux innovants, lieux accueillants»

## Le label interBio

Pour la 3ème année consécutive, la commune s'est vu renouveler le label « Territoire bio engagé » au titre de la restauration collective ; label qui confirme notre engagement pour une alimentation saine auprès des enfants et de leurs parents.



La commune de Javerdat est lauréate du label "Territoire BIO Engagé" - Edition 2023 -

Cela signifie qu'au moins 22% des produits servis dans nos restaurants collectifs sont BIO.

Objectif fixé dans le cadre du Plan national Ambition Bio  
Délivré le 16/05/2024 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.



Virginie LEBRAUD,  
Conseillère régionale déléguée à l'agriculture biologique

Philippe LASSALLE SAINT-JEAN,  
Vice-Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



## Cérémonie commémorative de l'Armistice du 08 mai 1945



C'est par une matinée brumeuse mais printanière que la Cérémonie commémorative de l'Armistice du 08 mai 1945 s'est déroulée en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, les élus municipaux de Javerdat mais aussi de Cieux et d'Oradour sur Glane, des jeunes du CMJ et des administrés toujours nombreux. Petite particularité cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir un préfet : le Préfet Philippe LAYCURAS, coordinateur du 80ème anniversaire

de la Libération de la Haute-Vienne ; une première pour la commune.

Au cours de cette cérémonie placée sous le signe de la solennité et de l'émotion, les enfants du CMJ ont lu le poème « le Dormeur du val » d'Arthur RIMBAUD ; une belle façon de rendre hommage aux Morts pour la France en général et à ceux de la commune en particulier, notamment les jeunes.

## Cérémonie du 80ème Anniversaire du Massacre d'Oradour sur Glane

C'est par une journée estivale, marquée par le recueillement et empreinte d'émotion, qu'a été célébré le 80ème Anniversaire du Massacre d'Oradour sur Glane, le 10 juin dernier, en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, des élus municipaux d'Oradour sur Glane et des membres de l'Association des Familles des Martyrs, mais aussi de personnalités telles que Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République, Monsieur Frank-Walter STEINMEIER, Président allemand, Madame Rachida DATI, Ministre de la Culture et Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants.

Le Maire de notre commune et 7 jeunes du

CMJ de Javerdat ont eu l'honneur de pouvoir participer à cette journée qui marquera l'Histoire puisque pour la première fois, un Chef d'Etat allemand assistait à cette cérémonie. Les jeunes du CMJ ont accompagné leurs homologues des communes d'Oradour sur Glane, de Saint-Junien, de Rochechouart et de Saint-Victurien et ont lu d'une seule voix, le poème « Liberté » de Paul Eluard, un très bel hommage aux 643 victimes civiles tuées par la division SS « Das Reich », le 10 juin 1944.

La journée s'est terminée par la signature d'un pacte de paix entre la Commune d'Oradour sur Glane et une ville allemande... Un pas de plus vers la réconciliation, un pas de plus vers le pardon.

## Don de 6 aquarelles



16

Don de 6 aquarelles appartenant à Monsieur DUPRAT, à la commune de Javerdat, le 25/05/2024

Le 25 mai dernier, la municipalité a organisé une cérémonie en présence de Monsieur André DUPRAT, son épouse, sa soeur, ses amis proches, des élus municipaux, les élus du CMJ, des membres de l'Association « Les Amis des mots », afin de remercier Monsieur DUPRAT pour son don de 6 aquarelles à la commune.

André DUPRAT, poète, est né à Javerdat en 1947 et a vécu avec ses parents et sa sœur aînée à Brigueuil, commune de Charente limousine limitrophe de la nôtre. Il aimait revenir régulièrement à Javerdat pour rendre visite notamment à ses grands-parents. Javerdat est également un lieu marquant pour lui, puisque c'est là qu'en 1970, il a été victime d'un violent accident de la route qui le cloua dans un fauteuil roulant. C'est au cours de sa convalescence qu'il rencontrera Hélène qui deviendra quelque temps plus tard, son épouse avec qui il développera une vraie complicité. Cette période sera également un long cheminement pour se réappropriier la vie, se

reconstruire et donner un sens à SA vie. C'est dans l'écriture et plus précisément dans la poésie qu'il a pu exprimer ses ressentis, ses sentiments, sa sensibilité, tout en nous faisant voyager et méditer et c'est grâce aux paysages de notre territoire qu'il trouve l'inspiration.

Monsieur DUPRAT, propriétaire de 6 aquarelles représentant plusieurs paysages de notre commune, signées d'un certain Jacques LONDON en 1944, fait le choix de les offrir à la commune de Javerdat. Jacques LONDON était un artiste peintre juif qui a fait les Beaux-Arts et qui était caché par les grands-parents de Monsieur DUPRAT durant la seconde guerre mondiale.

Lors de cette cérémonie, Monsieur DUPRAT a déclamé un de ses poèmes décrivant la commune de Javerdat. Puis, des membres de l'Association « Les Amis des mots » ont lu un poème en hommage à Monsieur DUPRAT, sa vie, son œuvre.

Ce moment riche en émotions a été clôturé par le verre de l'amitié et des échanges chaleureux.

A Javerdat, Haute Vienne  
 Le bourg est pente. Preuve du labeur à peine les premiers pas. Oc et socques d'un commun sens chargent l'homme de racines lentes, de pacages bourrus, de taillis répétitifs, de terre à aimer, de front du recul, de ciels de passage. Au centre, une église romane, monument pesant et chaire fluette. Sans doute l'équilibre de la ferveur. Le clocher vif et allègre n'est pas seul à tirer les ouailles sauvages d'un improbable farniente. En effet, un cippe de surimpression phallique séduisait, aux siècles précédents, les femmes en mal d'enfant, d'où cette innocente fécondation hors vitraux. L'école résiste. Au bas, un ru de peu qui, par-delà sa réserve, veille une mare aux reflets moires et murmure l'amour à Dame Nature.  
 Sur le versant opposé, un cimetière. Je sais un homme de bien dont le choix d'une tombe résume l'allant de toute sa vie. Son engagement. Face à l'esprit saint, son esprit sain, entier, hors concession, démontra en un geste ses convictions de toujours. Ce républicain même d'outre-tombe se réserva une place à la hauteur du curé d'en face. Aujourd'hui, le bourg arpente ses alentours comme on se détache... Ce bourg : Javerdat, Haute Vienne  
 Javerdat où je suis né, où je fus accidenté, un présent aussi un passé à dépasser. Un destin élémentaire muni d'un nécessaire à verdure et d'un supplément d'ancrage. En fait, à partir de ma génération, le village habite dans la sphère viscérale d'Oradour-sur-Glane et de Saint-Junien.  
 Vois ami, vois camarade, contrairement à nombre de religions, en laïcité, le citoyen ne psalmodie pas la liste des martyrs. Néanmoins, s'il ne connaît par cœur chaque nom, il les sait en masse comme par miracle.

Un pas vers mes racines  
 un pas si j'ose dire

17

## RPI Javerdat-Cieux

Deuxième semestre encore riche en activités et projets pour les enfants du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Cieux-Javerdat scolarisés à l'école de Javerdat :

- parcours santé avec de multiples interventions sur le tabac, les écrans, les addictions et le sommeil (Ligue de l'enseignement, association Addictions France, service sanitaire, infirmière scolaire du collège de Rochechouart) ;
- parcours sportif : cycles athlétisme et rugby
- parcours citoyen : chaque classe a continué les ateliers émotions avec Eva REBEIX et Julien MASDIEU ;
- Liaison école-collège : les CM2 ont participé au concours « Maths sans frontières » en partenariat avec une classe de 6ème du

collège Louise Michel de St Junien et leur professeur de mathématiques M. ZELISKO ; ils sont également allés visiter le même collège ;

- parcours culturel : chaque classe a assisté à deux spectacles à La Mégisserie de St Junien ; est allée plusieurs fois emprunter des livres au Biblion ; l'école a participé au Festival Faites des livres (ateliers et accueil de l'auteur Carl Norac dans une classe) ; les ateliers « Lire et faire lire » ont continué tout au long de l'année ; et nous avons terminé par notre grand projet théâtre où nos élèves se sont produits sur la scène de La Mégisserie avec trois représentations théâtrales devant leur famille. Un grand merci à Mohamed MAËCH, notre intervenant et metteur en scène

## Haiecolier



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'école de Javerdat, en association avec la Fédération de chasse de la Haute-Vienne, a participé au projet « HAIECOLIER ».

Cette opération s'est déroulée le 19 mars 2024 en présence des enfants de l'école et de leurs enseignantes, des chasseurs de la commune (ACCA), des employés techniques communaux, sans oublier le soutien d'élus municipaux.

C'est sous un soleil radieux et une douceur printanière que chaque élève, muni de petits plantoirs et autres seaux, a pu planter un arbre ou un arbuste, selon un plan

défini, entre la passerelle bois qui enjambe l'Oncre et l'aire de pique-nique de la commune, soit une cinquantaine de mètres de long sur 2 mètres de large d'essences les plus variées (églantines, poiriers, noisetiers...) fournies par la Fédération de chasse 87.

En amont de cette mise en pratique, les enseignantes ont travaillé avec leurs élèves sur la biodiversité et l'écosystème dans les haies ; une façon de les sensibiliser à la protection de l'environnement et à la biodiversité.

## Fête des Ecuries les Herses

En ce samedi 29 Juin 2024, le Centre Equestre les Ecuries les Herses a organisé sa fête annuelle de fin d'année.

Avec un temps très clément, une cinquantaine de participants étaient présents pour notre jeu Koh lanta, organisé par deux de nos cavalières bénévoles et motivées, parents, ados, jeunes enfants, ont participé avec enthousiasme à ce bon moment familial, nous remercions les dirigeantes ainsi que toutes les familles, pour leur présence.

Les accompagnants, jeunes, adultes, moins jeunes ont pu découvrir, grâce à nos baptêmes, le cheval ou le poney. Divers spectacles équestres, d'une durée de 1h30, pré-

sentés par nos cavaliers ont clôturé notre après midi

Un apéritif, offert par le centre équestre, nous a permis de passer un moment très convivial.

Pour terminer cette belle journée, une soixantaine de personnes a partagé grillades, salade et de bons gâteaux autour d'un blind test très animé.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidées pour la préparation de cette fête, Madame le Maire par sa présence, Etienne, ainsi que le Comité des fêtes pour le prêt des tables et chaises.

Nous nous retrouverons pour célébrer la fête annuelle du cheval, qui aura lieu en septembre.

Isabelle et Evelyne.

## Ferme de la Chouette Blanche

Le jeudi 30 mai 2024 s'est tenu un double anniversaire à la Valette de Javerdat :

— Celui du SPOT, le camion vrac 87, qui régale vos papilles sur le marché du samedi soir à Javerdat.

— Et celui de la Ferme de la Chouette Blanche, paysans boulangers sur la commune depuis deux ans.

Ce ne sont pas moins de 150 personnes qui sont venues partager ce moment convivial à la ferme.

Producteurs et artisans locaux étaient réunis pour faire découvrir leurs produits et créations, l'école de cirque de Lathus Saint Rémy a proposé un spectacle de cirque en fin d'après-midi, puis un second de feu à la tombée de la nuit. Des visites du fournil et de la meunerie ont rythmé cette soirée. Et bien entendu, il était possible de se restaurer sur place et boire un verre.

Prochain évènement en 2025 ! Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

D'ici là, nous proposons chaque semaine deux créneaux de **vente à la ferme les mardi et jeudi entre 17h et 19h**. Vous pourrez ainsi retrouver nos produits : pains, biscuits, brioches, pain de mie et farine.

Sur ces temps, sont aussi présents :

- le mardi Pauline et ses fromages de chèvre, et Thibaut durant la période estivale avec ses légumes du Jardin de Laplaud

- le jeudi SPOT le camion vrac et Marie-Ange durant la période estivale avec ses fromages et yaourts au lait de brebis.

A bientôt ! Isaline et Pierre-Marie

Commande par SMS au 06 65 38 00 74.

## Emission « La Matinale » de France Bleu Limousin

Le 30 mai dernier, entre 08h30 et 11h00, France Bleu Limousin a fait découvrir à ses auditeurs, la commune de Javerdat via son émission « La Matinale ». Stéphane PIGATO, Journaliste et son équipe se sont installés à l'Auberge limousine, l'unique commerce de Javerdat. Madame le Maire a présenté sa commune (situation géographique, population, patrimoine (église, chemins pédestres, jeu de piste, puits, dolmen, rucher...), économie (artisans, agriculteurs, commerce, petit marché du samedi soir) ; vie pratique (école, mairie, France services, aire de camping-cars), monde associatif). Puis, plusieurs habitants de la commune ont pu, à leur tour, intervenir sur différents thèmes afin de mettre en lumière notre commune :

Isabelle DUTHEIL a présenté son commerce et son activité,

Christian VIGNERON a parlé du rucher communal et des activités menées par l'association « l'Arbre et l'Abeille »,

Pierre-Marie PHELIPPEAU a présenté son métier de paysan-boulangier

Noëlle LARS a expliqué ce que sont les Ostensions et les activités de l'association Saint Blaise

Annie DARDILHAC a parlé du patrimoine de la commune (église, puits...),

Christophe GRANADOS a présenté son activité professionnelle et plus particulièrement son savoir-faire en matière de réhabilitation du patrimoine bâti, savoir-faire qu'il a notamment mis à profit pour la réhabilitation de notre centre-bourg.

A l'issue de cette matinée d'interviews radio-phoniques, une vidéo, type carte postale, a été tournée devant la mairie.

A noter : les interviews de Madame le Maire et de Noëlle LARS sont encore consultables via le compte Facebook de France Bleu Limousin ainsi que la vidéo carte postale.

## Jeux inter-villages

Comme tous les ans, Javerdat a répondu présent à l'invitation du Comité d'Animation d'Oradour sur Glane et une quinzaine de valeureux compétiteurs de tous âges ont participé aux Jeux Inter villages le 25 mai.

Tir à la corde, course en sac, joutes sur la poutre, relais en brouette, slalom dans des structures gonflables, ... et pour les moins sportifs, challenge de confection de pompons.

Tels furent les défis qui nous attendaient et que nous avons, en toute objectivité, brillamment relevés.

Face à de redoutables concurrents, Saint Victurnien et Oradour Sur Glane, nous avons su montrer que Javerdat n'était pas là pour faire de la figuration et pour preuve, nous avons réussi à monter sur le podium. J'entends déjà certains dire qu'avec trois équipes en lice, le podium était garanti ... Mais tout de même, nous avons tout donné et grâce à notre 3<sup>ème</sup> place nous avons ramené une coupe à Javerdat et chaque participant, année olympique oblige, est reparti avec une médaille de bronze.



20

## Repas des associations



Comme chaque année, la commune a organisé une soirée à l'attention des Membres des associations de Javerdat, le vendredi 8 mars 2024 pour les remercier de leur investissement constant qui participe à la vie de notre commune.

La vie associative est source de dynamisme mais aussi et surtout de rencontres, d'échanges, en un mot, de lien social et de bien vivre ensemble. Ce fut le cas lors de cette soirée très agréable où les participants ont pu échanger et peut-être faire naître les prochaines activités de notre village....

La commune de Javerdat compte pas moins de 13 associations communales, sans oublier les trois associations intercommunales qui sont également présentes sur notre commune :

- Club POL Base-Ball Haute-Vienne.
- Javerdat - Jeunesse, club de gymnastique tout public.
- Les Jeunes d'Antan.
- L'AS Danse.
- Le Comité des Fêtes.
- Les Amis de Javerdat, association qui réunit les Javerdauds qu'ils soient anciens, nouveaux ou expatriés.
- L'Association des Anciens combattants.

• L'association SAINT-BLAISE qui participe principalement à l'organisation de la cérémonie des Ostensions septennales.

• La Voix de Javerdat, association d'opposants au projet de Parc éolien prévu sur la commune de Javerdat.

• L'APE, Association de parents d'élèves du regroupement pédagogique inter-communal Javerdat-Cieux.

• L'ACCA, association communale de chasse agréée.

• L'Arbre et l'Abelle, association qui assure la gestion du rucher municipal de Javerdat.

• Le Biblion, la bibliothèque de Javerdat.

• ADN (Autour de nous) et Marche à pied, associations situées à SAINT-JUNIEN qui proposent des randonnées pédestres sur notre commune.

• Lions Club d'ORADOUR-SUR-GLANE Les bénévoles de cette association sont engagés aux côtés des associations de la commune de JAVERDAT depuis 3 ans.

Les bureaux de ces associations vous proposent des informations sur leurs activités dans la rubrique « Associations » de ce numéro du messenger de l'Oncre.

21



## Liste des commerçants et Artisans



## de la Commune

22

- **AUTHIER Delphine** -  
Accessoires et objets illustrés  
10 Laplaud, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 51 41 51 48

- **BONNET Aurélia** -  
Fromages et produits du Cantal  
Place du champ de foire à JAVERDAT,  
le samedi soir  
Tél. : 07 71 89 53 27

- **BOURGOIN J et M** -  
Démoussage de toiture et façade  
Métallurgie - Charpente métallique  
Couverture - Bardage - Serrurerie  
4 la Chauvie, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 59 02 14 64

- **BOURGOIN Jonathan** -  
Travaux de couverture et zinguerie  
3 Bellevue, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 59 14 25 41

- **CREALOVE BIJOU** -  
Création de bijoux et accessoires fantaisie  
2 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 07 86 50 82 25 ( par sms) -  
Facebook, Instagram

- **ECURIE DES HERSES** -  
Centre équestre, manège, pensions  
15 Les Herse, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 83 30 92 72

- **EUGENIE COIFFURE** -  
Coiffure à domicile  
4 Lascaux, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 35 46 06 60

- **GAUCHON Patrick** -  
Travaux de placo, peinture, carrelage,  
faïence et accompagnement aux travaux  
22 Le Pic, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 07 86 02 84 16

- **GRANADOS Christophe** -  
Maçonnerie couverture  
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 29 59

- **JEPIZZ** -  
Pizzas  
Place du champ de foire à JAVERDAT,  
le samedi soir  
Tél. : 06 06 50 06 01

- **KISCHEL Marie** -  
Multiservices paysagiste  
et second oeuvre bâtiments(peinture, placo...)  
17 la Chauvie, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 75 99 11 97

- **KODDE Rogier** -  
Bois de chauffage  
1 le Chêne Pignier, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 30 61 34 46

- **LA FERME DE LA CHOUETTE BLANCHE** -  
Fournil Paysan - Boulanger  
15 La Valette, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 65 38 00 74

- **L'AUBERGE LIMOUSINE** -  
Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux,  
3 rue du Cèdre, 7520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 11 10

- **LEFEBVRE Yoan** -  
Installateur de panneaux photovoltaïques  
9 le Pic, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 07 83 44 47 63

**LEFLERS ROLAND**  
Tous travaux espaces verts  
Les Maurants, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 01 25 65 11

- **LOC-BRAS** -  
Dératisation, Désinsectisation,  
Nettoyage de toiture  
20 La Chauvie, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 07 55 67 99 77

- **MAHE Frédéric** -  
Couverture et charpente  
7 le Pic, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 25 07

- **S.A R.L MERIGOT** -  
Pompes funèbres  
15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 03 19 19

- **MOREL Karine**-  
Hypnothérapeute,  
Thérapie Cognito-Comportementale  
Communication animale  
3 rue des Roses, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 06 80 33 57 05

- **RIVIERE Cédric** -  
Couverture, charpente  
1 Moulin de Peyrahout, 87520 JAVERDAT  
Tél. : 05 55 02 59 95

- **SPOT Le Camion Vrac 87** -  
Produits alimentaires, d'hygiène et de dro-  
guerie en vrac  
Place du Champ de Foire - 87520 JAVERDAT  
Le samedi soir  
Tel : 06 75 18 57 20

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du Messenger de l'Oncre.

23

**UNA Ouest 87**

*Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »*

1 300 clients nous font confiance, nos 160 intervenants formés et qualifiés les accompagnent au quotidien !

**Nos services à la cartes :**



Accompagnement véhiculé



Assistance aux personnes



Entretien du domicile



Bricolage jardinage



Ateliers de convivialité



Assistance aux familles avec soutien de la CAF, assistance administrative du quotidien



Portage de repas\*  
\*Selon secteur nous contacter

**Particulier employeur, notre service mandataire s'occupe de tout !**

**UNA Ouest 87**

10, bd de la République - 87200 Saint-Junien  
05 55 02 46 01 - accueil@unaouest87.fr

**UNA recrute**  
Plus d'infos sur [unasaintjunien.fr](http://unasaintjunien.fr)

265411



**SIPES**

L'ALSH du SIPES à Javerdat-Cieux : Un été d'aventures et de découvertes.

L'été s'annonce radieux à Javerdat-Cieux, avec l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du SIPES (Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance et de la Scolarité) pour l'été du 8 juillet au 2 août puis du 26 au 30 août. Cet espace, dédié aux enfants de 3 à 17 ans, promet un été rempli de découvertes, de divertissements et de moments inoubliables.

L'équipe dynamique et créative de l'ALSH a concocté un programme estival varié pour satisfaire tous les goûts et toutes les envies. Les enfants auront l'occasion de participer à des ateliers artistiques, des activités sportives, des jeux en plein air et des sorties pédagogiques. Chaque jour est pensé pour offrir une expérience enrichissante, en mêlant apprentissage et amusement.

La créativité est au cœur des activités proposées par l'ALSH. Les enfants pourront s'initier à diverses formes d'art, comme la peinture, le dessin, la sculpture et le théâtre. Ces ateliers sont conçus pour stimuler leur imagination et développer leurs talents artistiques. Des intervenants spécialisés animeront ces séances, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et d'exprimer leur créativité.

Pour les jeunes aventuriers en quête de sensations fortes, l'ALSH propose une panoplie d'activités sportives. Des jeux de ballon, des parcours d'obstacles, des ateliers de danse et des sessions de découverte de nouveaux sports sont au programme. Ces activités visent à promouvoir l'esprit d'équipe, la coopération et le fair-play, tout en permettant aux enfants de dépenser leur énergie de manière positive.

L'ALSH du SIPES met également un point d'honneur à organiser des sorties éducatives et pédagogiques. Les enfants auront

l'opportunité de visiter des musées locaux et des sites naturels d'exception. Ces excursions sont autant d'occasions pour eux de découvrir leur environnement, d'apprendre en dehors de l'ALSH et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives.

La sécurité et le bien-être des enfants sont des priorités absolues pour l'ALSH du SIPES. L'équipe est composée de professionnels qualifiés et expérimentés, qui veillent à encadrer les enfants avec bienveillance et attention. Les animateurs sont formés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, assurant ainsi un encadrement adapté et sécurisant.

Au-delà des activités proposées, l'ALSH se veut être un lieu de socialisation et de développement personnel. Les enfants y apprennent à vivre ensemble, à respecter les différences et à partager des moments de convivialité. C'est un espace où ils peuvent s'épanouir, se faire de nouveaux amis et développer leur autonomie.

**Conclusion :**

L'ALSH du SIPES à Javerdat-Cieux est bien plus qu'un simple lieu de garde pour les enfants durant l'été. C'est un espace de vie où chaque enfant peut grandir, s'amuser et s'épanouir. Avec un programme riche et diversifié, encadré par une équipe dévouée ; cet été s'annonce inoubliable pour les enfants. Les familles peuvent être rassurées : leurs enfants passeront des vacances enrichissantes, en toute sécurité, et reviendront la tête pleine de souvenirs et de découvertes.

Nouveau : Le SIPES gère, depuis le 1er avril 2024, l'ALSH de la commune d'Oradour Sur Glane, dans le cadre d'une convention de partenariat.



## Bilan 2023 : un nouveau bureau et un nouveau directeur.

Depuis plus de 35 ans, l'association POUCE TRAVAIL œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi sur l'Ouest de la Haute-Vienne. En 2023, elle a proposé 58 460 heures de travail à plus de 150 salariés sur des postes en entretien ménager, entretien des espaces verts, manutention et manœuvre en BTP. Ces prestations sont réalisées autant auprès de particuliers, que de professionnels comme les entreprises, les collectivités ou les associations. Tout au long de leur parcours dans l'association, les salariés sont accompagnés par les 5 permanentes.

Plusieurs actions et projets ont été menés en 2023 : l'organisation de formations internes en entretien ménager et entretien des espaces verts, le partenariat avec différents acteurs du territoire (Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale Rurale...), la mise en place de l'avance immédiate du crédit d'impôts pour les particuliers.

Grâce à l'ensemble de ces actions d'accompagnement et la mise au travail des salariés, Pouce Travail poursuit son objectif de favoriser le retour à l'emploi des personnes accueillies.

POUCE TRAVAIL avance aussi grâce à un Conseil d'Administration dynamique et investi. En septembre, un nouveau bureau a été élu, il se compose de Michel TRABAUD, président, Dorothée CHABAUDIE, vice-présidente, Cyrille KERVRAN, trésorier, Philippe GANDOIS, membre du bureau puis Bernard BEAUBREUIL et Jean CAPERAN, membre du CA. La dernière nouveauté pour cette fin d'année est le départ à la retraite de la Directrice : Laurence BEIGE qui restera une figure incontournable après 33 ans au sein de Pouce Travail. Elle passe la main à Christophe NOUHAUD, arrivé en octobre pour un tuilage sur le fonctionnement quotidien, comprendre l'histoire de l'association afin d'assurer une certaine continuité tout en offrant une nouvelle impulsion.



CONTACT : 05 55 02 03 16 - [www.poucetravail.com](http://www.poucetravail.com)

## Le Club des jeunes d'Antan

L'année 2024 a débuté par la galette des rois le 2 Janvier suivie de l'Assemblée Générale le mardi 6 Février qui a reconduit le bureau pour l'année, puis la dégustation des crêpes, le mardi 5 Mars les beignets du carnaval ont été appréciés. La cotisation reste à 16€.

Les réunions sont toujours le premier mardi de chaque mois de 14h30 à 18h

Nous terminons le 1er semestre par un voyage à Brantôme le lundi 24 juin, tous les participants à cette balade sont ravis. Nous sommes en vacances Juillet et Août, les réunions reprendront le mardi 3 Septembre 2024.

La date du traditionnel repas d'Automne n'est pas fixée et nous terminerons par les friandises de Décembre.



Venez nous rejoindre pour continuer le Club, nous manquons de personnes pour les activités.

Le bureau

## Le Comité des fêtes

L'année 2024 du Comité des fêtes a commencé avec le concours de Belote, le 16 Mars.

Comme l'année précédente, nous avons fait salle comble avec 34 équipes présentes pour ce moment toujours convivial. Quant à la traditionnelle fête du village, elle s'est tenue le week-end des 15 et 16 juin.

Cette année, la météo ne nous a pas été très favorable.

Samedi, le temps s'est amélioré en fin d'après-midi, permettant à tous de passer un bon moment.

Avec l'aide de l'APE, les enfants ont pu s'affronter lors de jeux de plein air : tir à la corde, course en sac, course de brouette... L'Association de Base-ball était présente pour proposer des séances de découverte. Quant à la soirée : grillades, frites et gâteaux de l'APE ont régalé les gourmands, au son de la musique du groupe « Duo Flamenco »

Les manèges ont permis aux jeunes et aux moins jeunes de s'amuser et le feu d'artifice est venu clôturer en beauté cette belle soirée.



En revanche, le dimanche fut particulièrement pluvieux. Seuls 7 courageux exposants ont bravé la pluie pour venir participer au vide-grenier.

Les manèges étaient toujours en action et le Centre équestre proposait des balades à poneys.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles sans qui la fête ne pourrait avoir lieu. Comme l'année dernière, des membres du Lions Club d'Oradour sont venus nous prêter main forte pour les grillades et les frites.

**Rendez-vous le samedi 27 juillet pour le marché festif et le dimanche 4 août pour le concours de pétanque.**



## Saint-Blaise



28

L'association Saint-Blaise a commencé l'année 2024 en fêtant saint Blaise le dimanche 4 février au cours d'une messe présidée par le père Claude Chartier. À l'issue de la messe, le vin d'honneur a permis à de nombreux Javerdauds et amis de Saint-Blaise d'échanger et de se rappeler les bons moments des Ostensions. Ensuite une quarantaine de convives ont partagé un savoureux repas préparé par Carine et Jérôme.

L'association a tenu son assemblée Générale le samedi 23 mars à la salle des associations et présenté aux adhérents présents un bilan positif. Nous avons également participé à l'émission de radio de France Bleu, le 30 mai, sur le thème de Javerdat et son patrimoine.

Le drapeau des Ostensions flotte toujours au clocher de l'église de Javerdat et devrait perdurer jusqu'en 2030, ce que nous espérons. Cela ne manquera pas sans doute d'interroger les nombreux visi-

teurs et randonneurs qui se pressent dans notre joli bourg. Le jeu de piste permanent leur permettra de comprendre et de découvrir Javerdat sous un mode ludique et familial. Ce jeu élaboré par l'association Saint-Blaise en avril 2023 connaît toujours un beau succès et a été encore récemment relayé par un article sur le Populaire.

L'association organisera deux animations d'ici la fin de l'année, reprenez ces dates  
Dimanche 8 septembre « Rando ludique » au départ du Champ de Foire : (Inscription 5 €)  
9 h 30 Randonnée avec pause collation, 12 h 30 apéritif et pique-nique tiré du sac  
Après-midi de jeux : Molki, jeux anciens, pétanque...

Dimanche 20 octobre à 16 h concert de Chorale  
Avant de vous y retrouver nombreux, nous vous souhaitons un bel été.

## L'ape



Une année se termine pour l'APE. Une année pleine de manifestations. C'est toujours un plaisir de pouvoir en faire autant et ainsi récolter de l'argent qui servira pour les enfants du RPI. Parmi ces manifestations nous pouvons citer par exemple le loto des écoles, la vente des sapins, la participation au marché de Noël de Cieux, notre présence à la fête de Javerdat... Nous avons même fait notre premier vide-greniers, un peu pluvieux, j'avoue. Cette année l'APE a pu reverser la somme de 1200 € à chaque école. Ce qui permettra d'organiser, entre autres, des sorties scolaires. Nous avons également organisé la sortie des CM2 au complexe de Chaillac, en offrant un pique-nique, une partie de laser game et de bowling aux enfants (et quelques bénévoles assidus dans leur aide) et un goûter. Nous tenons à remercier les écoles, les mairies, le SIPES, les parents, mais surtout les bénévoles. Car sans eux une association ne peut pas vivre. Ils sont toujours très peu mais nous savons qu'on peut compter sur eux !

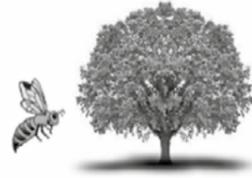
Cette association est importante pour nos enfants. Je tiens à rappeler qu'à chaque fois nous n'avons pas assez de bénévoles... De plus notre association est dans un tournant. Nous devons faire face à des démissions prévues à la rentrée. Celle de notre présidente adjointe, Madame Ingrid Nicolle, pour des raisons personnelles. Et celle de notre présidente, Madame Élodie Landés, car ses enfants quittent le RPI. Nous tenons à les remercier pour ces 5 ans d'activité et nous leur souhaitons une bonne route associative pour la suite. Nous savons que ces deux démissions peuvent mettre l'association en danger, nous espérons très sincèrement que d'autres parents vont s'investir pour que l'APE puisse continuer. Elles s'engagent à aider leurs successeurs dans leur reprise. L'APE sera présente cet été aux côtés d'autres associations et d'autres manifestations. L'association souhaite un très bel été à tous les enfants. Et souhaite une belle rentrée à nos futurs 6<sup>ème</sup> en septembre !  
*Aurore, Elodie, Fanny, Ingrid et Marilyne.*

29

## Les amis de Javerdat

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le 15 septembre prochain à 10 h 30, salle des associations. Nous pourrions discuter des projets à venir et procéder aux élections du bureau. Cette AG sera suivie d'un repas au restaurant les 4 saisons à Breuilaufa. Après avoir planté 2 arbres dans le pré de l'école en fin d'année dernière, nous projetons le 10 novembre 2024 de déguster un

repas limousin à base de châtaignes blanches, accompagné d'histoires en patois proposées par Monsieur Jean-François Vignaud de l'Institut d'Études Occitanes du Limousin. Cet événement convivial est ouvert à tous, membres et non-membres, et sera l'occasion de partager un moment chaleureux et nous serons heureux de vous compter parmi nous.



L'Arbre et l'Abeille

## L'arbre et l'abeille

L'activité de l'association est liée directement à la vie des abeilles et de leur environnement. Et tout ce qui nous est répété sur le changement climatique se concrétise petit à petit avec des réelles perturbations sur la vie des abeilles.

L'association a répondu à toutes les propositions qui lui ont été faites, propositions qui concernaient des interventions en dehors du rucher : école Jeanne d'Arc à Limoges, centre aéré de Brigueuil, centre aéré de Javerdat, Maison de retraite à L'Isle Jourdain ou encore, à un marché festif à Limoges.

Un stage de vannerie a eu lieu le 19 avril à Javerdat et a accueilli une quinzaine de personnes qui a pu découvrir ce travail si particulier à la fois de l'osier mais aussi de la paille de seigle.

Un nouveau stage est envisagé en septembre 2024 avec une approche spécifique sur la ruche du Cher ou creusoise. (Inscriptions en cours)

L'association a participé à l'enregistrement de l'émission de France 2 « Météo à la carte » le 27 mai sur la commune de Montrollet. Elle a également participé à l'émission de radio de France Bleu « Javerdat et son patrimoine » fin mai.

Des interventions sont programmées en lien direct avec les abeilles début juillet avec le centre aéré de Brigueuil, l'office de tourisme de la POL, une intervention avec le centre Bobillot de Limoges. Toutes ces interventions ne seront possibles qu'après une étude de l'état sanitaire des ruches. En effet et n'en déplaise à quelques personnes, les abeilles sont à l'heure actuelle en grande difficulté et il est essentiel de préserver les colonies et de faire une croix sur la récolte.

La situation climatique actuelle met à mal toutes les colonies qui dans un instinct de



survie vont prélever dans la ruche toutes les réserves stockées et pour beaucoup interrompre le cycle normal de l'activité.

Nous ne pouvons compter au moment de l'écriture de ce texte que sur des conditions météorologiques normales pour favoriser les floraisons de tilleul ou du châtaignier ou encore de la ronce mais sans certitude d'avoir une grande récolte.

Les ruches sont très faibles, il y a de la mortalité et il est primordial de sauvegarder les ruches avant de vouloir gagner quelques euros.



## Le Biblion

L'année scolaire s'achève et les bénévoles du Biblion préparent le bilan de l'année écoulée pour mieux appréhender la prochaine.

Les activités se sont développées, notamment lors de l'ouverture du 1er samedi de chaque mois dédié à l'accueil des adultes et des enfants, mais aussi à destination des enfants scolarisés, à raison d'une séance d'emprunt par période (5 cette année).

Par ailleurs, les bénévoles, épaulés par les parents d'élèves, ont animé, outre le samedi matin avec la création d'un coin lecture « cocooning » très apprécié par les plus jeunes, avec des lectures contées et de l'accompagnement, des mercredis après-midis ouverts à des ateliers lecture et élargis à des activités orientées arts plastiques.

Comme l'an passé, le Biblion a participé début décembre à l'après-midi « Téléthon » organisée par l'Association des Parents d'Elèves, proposant aux enfants des moments de lectures d'histoires de Noël et de contes traditionnels japonais en kamishibai.

A destination du public adulte, le rangement par rubrique des ouvrages s'est pour-

suivi, permettant un choix plus facile des livres par les usagers, et intégrant de nombreuses nouveautés, notamment en littérature régionale.

Enfin, le portage des livres à domicile reste une activité en place qui peut tout à fait être étendue à un plus grand nombre de personnes demandeuses. Ne pas hésiter à nous contacter !

En résumé, le Biblion est présent au service de tous les lecteurs, y compris ceux en devenir et ne demande qu'à se développer pour le bénéfice du plus grand nombre.

Venez nombreux nous retrouver pour partager et faire partager le plaisir de la lecture, dans toute sa diversité (classique, romans, BD ...)

Merci aux bénévoles, aux parents d'élèves, aux enfants et aux enseignants pour leur confiance et leur contribution.

L'assemblée générale est programmée le samedi 21 septembre à 10 h (ou le 28.09 ?) à la maison des associations.

Contacts : 06 77 00 74 90  
06 84 98 74 28

## Javerdat Jeunesse



Voilà la saison déjà finie, nous l'avons terminée par notre traditionnel repas en commun le 2 juillet.

Cette saison nous étions 30, avec une fréquentation plus importante le vendredi matin, mais nous étions tout de même 10 inscrites (il n'y a que des femmes mais ces messieurs seraient bienvenus) le mardi soir.

Petit rappel s'il en est besoin, Delphine, notre animatrice diplômée d'état, adapte chaque séance, toutes différentes, à chacun et chacune.

Nos séances tout public ont lieu le mardi soir de 20h30 à 21h30.

Nos séances seniors se tiennent le vendredi matin de 10 à 11h.

Evidemment, la bonne humeur et les deux séances gratuites sont toujours d'actualité ! Alors venez essayer !

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rendre visite lors d'une séance, salle des associations ou bien à nous appeler : Nadine : 06.88.48.47.58, Patricia : 06.14.38.29.57, Sylvie: 06.82.21.38.85  
Delphine, notre animatrice: 06.62.86.92.46

Le bureau

## AS DANSE CHORÉGRAPHIES MODERNES

**Bilan de la saison de danse 2023 - 2024 :**  
 Cette année aura été marquée par quelques rebondissements. En effet, Audrey, Lizéa et Jennifer ont repris l'animation des cours afin de préparer la Fête de la nouvelle année qui a eu lieu en janvier 2024. Cette année encore, les parents ont pris plaisir à danser les chorégraphies présentées par leurs enfants. La Boom des enfants, qui a eu lieu en avril, a été un véritable succès. Les enfants ont apprécié les jeux musicaux proposées par nos Ados. Ce fut un moment très agréable partagé tous ensemble !  
 La dernière partie de saison a été consacrée à l'apprentissage des chorégraphies pour le tournage des clips, qui a eu lieu en mai.  
 La saison de danse s'est terminée le 22 juin par le visionnage des clips et le partage d'un goûter avec les danseurs et leurs parents.

**Saison 2024 - 2025**  
 Déjà adhérents à notre association ou personnes intéressées pour avoir de plus amples informations, rendez-vous le vendredi 13 septembre à 19h, à la maison des associations de Javerdat, pour notre assemblée-générale.  
 Comme toujours, nous proposerons 2 essais gratuits pour découvrir les cours.

Pour connaître nos activités, n'hésitez pas à nous suivre sur nos pages Facebook et Instagram.

Pour toutes demandes, vous pouvez nous contacter par mail : [asdanse87@gmail.com](mailto:asdanse87@gmail.com)  
 Toute l'équipe remercie tous les adhérents et leurs familles pour cette nouvelle année écoulée et nous vous donnons rendez-vous en septembre.

### Bilan de la saison des cours de renforcement musculaire 2023 - 2024 :

Le cours Renfo +, cours mixte de renforcement musculaire, dispensé les mercredis de 19h à 20h15, s'est agrandi avec l'arrivée de nouveaux membres.

La saison se termine prochainement mais chacun pourra repartir avec sa routine sportive personnelle afin de garder la forme durant l'été !

Depuis quelques semaines, nous accueillons une stagiaire qui a la charge de réaliser un diagnostic d'AS DANSE afin d'envisager des évolutions pour notre association. Elle nous accompagnera sur plusieurs périodes jusqu'à la fin de la saison prochaine.

Nous profitons de cet article pour remercier la mairie de Javerdat pour la mise à disposition d'un espace de travail pour notre stagiaire. Comme toujours, la municipalité a répondu présente pour nous accompagner dans nos projets.

**FIN DE SAISON** ★

Cette année aura été marquée par de nombreuses nouveautés et certains changements.

Audrey, Lizéa et Jenny ont repris l'animation des cours afin de préparer la fête de la Nouvelle Année qui a eu lieu le 20 janvier. Cette année encore les parents ont pris plaisir à danser les chorégraphies présentées par leurs enfants.

La Boom des enfants qui a eu lieu en Avril a été un véritable succès! Les filles du groupe ados ont animé des jeux musicaux pour le plus grand bonheur des minis et des jeunes. Les enfants ont passé un agréable moment tous ensemble!

Ensuite les enfants ont répété les chorégraphies afin de préparer le tournage des clips qui a eu lieu en Mai, et de les présenter aux parents le Samedi 22 Juin. Ce visionnage a marqué la fin de la saison pour les groupes minis, jeunes et ados.

Le cours renfo s'est agrandi avec l'arrivée de nouveaux membres. La fin de la saison approche et chacun va pouvoir repartir avec une routine personnelle, et profiter de l'été tout en faisant attention à sa santé!

Depuis quelques semaines nous accueillons une stagiaire qui est en charge de faire un diagnostic d'AS DANSE dans le but de faire évoluer notre association dès la saison prochaine.

Si vous souhaitez en savoir plus, si vous ou votre enfant êtes intéressés, n'hésitez pas à assister à notre traditionnelle assemblée générale le :

Vendredi 13 Septembre à 19h  
salle des associations de Javerdat.

\* 3 essais gratuits pour les nouveaux adhérents\*

Pour nous suivre, dirigez-vous sur Facebook et Instagram!

Pour toute question merci de nous contacter par mail : [asdanse87@gmail.com](mailto:asdanse87@gmail.com).

L'équipe AS DANSE remercie tous ses adhérents et leur famille pour cette année écoulée!

★ Nous vous souhaitons de belles vacances !

## Acca



Je vous raconte ?  
 Le clap de fin de la saison 2023-2024 a eu lieu le 31 mars 2024. Une saison marquée par une bonne ambiance et de bons moments partagés ensemble.  
 La chasse contrairement aux idées reçues, ce n'est pas que prélever un animal, je ne vais pas vous contredire oui c'est la finalité de l'action de chasse, mais avant cela il y a tellement plus.  
 C'est tout d'abord se lever de bonne heure, attendre le lever du jour pour aller faire le pied (rechercher traces et indices de passage d'animaux).  
 Arriver à la cabane, retrouver les collègues, amis ou famille et partager un café.  
 Ecouter les consignes de sécurité et définir le poste de chacun, avant de partir rejoindre ce dernier, sans oublier de déposer au passage les panneaux « Chasse en cours » pour être vu de tous.

Puis ça y est, on attaque, un long coup de corne retentit et les chiens sont lâchés, cela prend plus ou moins longtemps avant qu'un gibier soit levé, certains sont à l'écoute, d'autres adossés à un arbre commencent à rêvasser ...  
 La journée passe, chiens et chasseurs sont heureux de partager ces moments ensemble.  
 Cette année, nous avons prélevé 63 Sangliers et 20 Chevreuils.  
 Mais pas seulement, sur la commune nous avons tous types de gibiers, canards, lièvres, faisans et perdrix, chacun avec leur type de chasse : au chien d'arrêt, aux chiens courants, avec ou sans fusil (chasse au bâton), alors si vous souhaitez découvrir notre passion n'hésitez pas à prendre contact avec nous.  
 Certes la chasse est fermée mais durant l'intersaison vous pourrez nous voir effectuer des cultures à gibier ou clôturer certaines parcelles de céréales pour les agriculteurs de la commune, pour limiter les dégâts pouvant être occasionnés par les sangliers, corbeaux et pigeons sur les cultures.  
 Petit rappel également si vous souhaitez découvrir la viande de gibier, l'ACCA en propose à la vente, n'hésitez pas à contacter notre président Kévin LACROIX pour plus de renseignements.

## « Les p'tites canailles »

Nous sommes heureuses de vous faire part de la création de notre association depuis le mois de Mars de cette année, celle-ci a pour but de permettre aux Assistantes Maternelles de JAVERDAT-ORADOUR SUR GLANE - CIEUX de se réunir deux matins par semaine de 9h30 à 11h30 à la salle des associations de Javerdat. N'ayant plus de Responsable Petite Enfance depuis 1an, nous avons décidé de ne plus souffrir de notre isolement et permettre aux enfants de se sociabiliser et faire des activités.  
 Nous remercions la Municipalité de Javerdat de nous avoir soutenues et de

nous avoir mis à disposition une salle adaptée à nos petits Loulous qui sont heureux et demandeurs de voir leurs copains et copines, nous savons que la petite enfance fait partie aussi de leur priorité .  
 Toutes les assistantes maternelles qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenues. Le Bureau est constitué de 2 assistantes maternelles de Javerdat Madame BOURGOIN Muriel et Madame RIVET Françoise .

Le bureau

## Baseball



34

Le Club Pol Baseball Haute Vienne a élu son nouveau bureau à l'assemblée générale extraordinaire du 05 Avril 2024. Il se décompose de la manière suivante :

- M. Julien Gervais : président
- Mme Vanessa Debord : trésorière
- Mme Séverine Gervais : secrétaire
- Mesdames Valérie Moreau, Céline Fourgnaud et M. Christian Lacotte : membres du conseil d'administration.

Les membres du bureau et du conseil d'administration remercient tout particulièrement la municipalité de Javerdat pour toute l'aide apportée tout au long de ces dernières années, sans qui nous n'aurions pas la possibilité de nous entraîner (quand la météo le permet) sur le 2eme terrain de baseball de la Haute Vienne ; ainsi que ses licenciés.

Ce premier semestre a été compliqué pour le club avec la perte de beaucoup de licenciés. Le nouveau bureau élargi œuvre au maximum pour retrouver une certaine dynamique sportive.

Le président Julien, est certes un jeune président, mais pratique depuis de nombreuses années ce sport (une dizaine d'années) et il est très attaché au développement de celui-ci et du bourg de Javerdat. Ce nouveau bureau repart sur de nouvelles bases.

La météo ne nous a guère aidés, et ne nous a pas permis d'utiliser le terrain comme nous l'aurions souhaité.

Cependant nous avons profité d'un samedi de mai, un peu moins pluvieux, pour accueillir 2 matchs du Championnat jeunes 15U de la Nouvelle Aquitaine. Nos jeunes, Ethan et Loan, en entente avec le club de Limoges et La Rochelle, ont pu se confronter à la quadruple entente : Périgueux/La

Force/Pineuilh/Brive. Ils ont remporté leurs 2 matchs avec du beau jeu. Merci à toutes les personnes qui sont venues les encourager, nous avons fait vivre le terrain le temps d'une journée quelle chance. Merci aussi aux bénévoles qui s'étaient mobilisés pour préparer de beaux paniers repas qui ont fait bien des envieux, ainsi que le goûter d'après matchs bien appréciés par l'ensemble des participants, ils ont pu se restaurer avant de reprendre la route.

Nous avons également pu participer à la fête du Village le 15 Juin, nous remercions le Comité des Fêtes pour leur invitation. Ainsi de nombreuses personnes, petites ou grandes, ont pu s'essayer à notre sport et nous avons eu de très bons retours qui nous font espérer une belle rentrée sportive fin août.

Nous nous retrouverons les mercredis soirs de 19h à 21h sur le terrain de Javerdat (les soirs de beaux temps) ou au petit gymnase d'Oradour sur Glane (s'il pleut) pour toutes les personnes de plus de 12 ans. Pour les plus jeunes de 5 à 12 ans, ce sera le samedi matin de 10h à 12h dans les mêmes conditions que pour les mercredis. Par ailleurs, nous avons aussi une section de Baseball 5 le vendredi soir de 18h à 19h au gymnase de Saint Gence. Le baseball 5 est une pratique qui se joue avec une balle molle rebondissante, sans avoir besoin de matériel spécifique. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.16.55.27.48 (Julien) ou au 06.21.97.00.32 (Séverine) Venez découvrir notre sport : « Tu frappes, tu cours, tu rattrapes, le baseball c'est d'la balle »



## ADN



L'été est là ... et le soleil avec, du moins nous l'espérons, car depuis le mois d'octobre nous n'avons emprunté que des chemins détrempés et défoncés, mais les randonneurs que nous sommes ont fait front et ont répondu présents pour organiser et participer à de nombreuses manifestations : plantations de haies et de fruitiers avec les enfants des écoles sur les sites de Chabanas, des Betouilles ainsi que sur l'île de Chaillac, opération Mars bleu pour la lutte contre le cancer colorectal, retour de la Gant'rando (très arrosée) sur un week-end, «challenge du Cœur» à l'occasion des journées organisées par la Fédération Française de cardiologie.

Dans le cadre de la Grande randonnée vers Paris, organisée par la Fédération Française de Randonnée à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques 2024, des adhérents ont parcouru les trois étapes

de 25 km qui traversaient notre région et ont accompagné sur une demie-étape de courageux enfants, afin de leur faire partager leur amour pour notre belle nature.

Afin de faire rencontrer nos marcheurs nordiques et nos randonneurs traditionnels, ce sont plus de soixante adhérents qui se sont retrouvés à Javerdat afin de partager un moment de convivialité sur les circuits de la commune. Merci de votre accueil. L'avenir sera tout autant chargé avec l'organisation d'une journée formation et détente à la Chapelle Montbrandeix, une balade avec repas dans le cadre du marché de pays à Chaillac le 17 août, notre participation au Forum des associations le 31 août, la traditionnelle

soirée des Potirons le 12 octobre, cette année à Saillat-sur-Vienne, notre participation au salon des fleurs le 27 octobre et le traditionnel repas de fin d'année.

Entre temps, une cinquantaine d'adhérents auront séjourné 5 jours en Aubrac où randonnées et visites se seront succédées.

Nos équipes de baliseurs sont toujours actives et ce sont de nombreux circuits qui ont vu leur signalétique rafraîchie. Nos activités vous sont ouvertes et si vous voulez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Autour De Nous - 1 ave Voltaire - 87200 - Saint-Junien  
E mail : adn.pol87@gmail.com  
Site. <http://autourdenous87.fr>  
Tel : 06.26.72.11.68

35

# *Planning des associations 2024*

**SAMEDI 27 JUILLET À PARTIR DE 17H**  
**Marché festif**

---

**DIMANCHE 4 AOÛT 14H**  
**Concours de pétanque du Comité des Fêtes**

---

**VENDREDI 6 SEPTEMBRE 19h**  
**Réunion Voix de Javerdat**

---

**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**  
**Randonnée et pique-nique de Saint Blaise**

---

**VENDREDI 13 SEPTEMBRE 19h**  
**Assemblée générale de l'AS Danse**

---

**DIMANCHE 15 SEPTEMBRE à 10h30**  
**Assemblée générale des Amis de Javerdat**

---

**MARDI 17 SEPTEMBRE 20H**  
**Assemblée générale Javerdat Jeunesse**

---

**SAMEDI 21 OU 28 SEPTEMBRE 10h**  
**Assemblée générale du Biblion**

---

**SAMEDI 16 NOVEMBRE 20h**  
**Concours de belote  
du Comité des Fêtes**

---

**SAMEDI 30 NOVEMBRE à midi**  
**Repas des Aînés**